

Auteur: Belgique

Commission: Conseil des ministres de la Défense et des Armées

Problématique: “Vers un système de défense européen face à la montée des tensions sur le continent et le monde ?”

Le régime politique en Belgique est une monarchie constitutionnelle où le roi, actuellement le Roi Philippe, est le chef de l'Etat, un rôle essentiellement symbolique, et où le premier ministre, Alexander de Croo, est le chef du gouvernement. Ce gouvernement dirigé par Alexander de Croo repose sur une coalition baptisée « Vivaldi », composée de sept partis (socialistes, libéraux, écologistes et chrétiens démocrates). Cette coalition a mis seize mois à se mettre en place car, en Belgique, si le scrutin proportionnel permet une représentation fidèle du corps électoral, il présente aussi l'inconvénient de rendre difficile la constitution d'un gouvernement de coalition, compte tenu de la fragmentation du Parlement qui compte de nombreux partis. Ce gouvernement, dont la ministre de la Défense est Ludivine Dedonder, est aujourd'hui confronté à une guerre sur le continent européen. Dès lors, la question de la Défense de la Belgique en particulier et de l'UE en général devient de plus en plus pressante. Face à l'augmentation des menaces, la question suivante s'impose: que doivent faire la Belgique et l'UE? S'en remettre à l'OTAN ou participer au développement d'une Europe de la défense qui permet à l'Union d'agir en autonomie quand cela s'avère nécessaire?

Autour de ce projet, certaines difficultés sont à surmonter, tant intérieures qu'extérieures. Au sein de l'Union européenne, cette défense commune est freinée par l'euro scepticisme: quelques pays membres de l'Union européenne considèrent que l'Europe de la défense constitue une perte de souveraineté et d'argent. Ceux-ci font donc obstacle à l'entraide et aux accords, ce qui ralentit une potentielle coopération. A l'extérieur, la dépendance à l'OTAN et donc aux EUA pose également des problèmes sur le plan de l'action et de l'autonomie de l'action de l'Union.

L'OTAN présente, certes, des avantages, et il n'est pas question, pour la Belgique du moins, de s'en affranchir complètement. Toutefois, face aux conflits qu'il y a dans le monde aujourd'hui, en Ukraine, en Afrique, en Asie, au Proche Orient, aux frontières de l'Europe, et ailleurs, la Belgique, entre autres, se rend compte que l'OTAN ne doit pas être la seule défense de l'UE. Vladimir Poutine, par exemple, en attaquant l'Ukraine, n'a pas respecté le droit international, qui interdit d'envahir un pays ou territoire. Il y a donc eu une prise de conscience globale du fait que rien ne garantit que Vladimir Poutine, ou autre, ne s'en prenne pas à certains pays de l'UE. Or, l'OTAN, qui est l'organisme collectif de défense de beaucoup de pays de l'UE, dont la Belgique, peut affaiblir la capacité de réaction de l'Union et entraîne une certaine dépendance à l'égard des EUA. De nombreux États s'engagent depuis plusieurs années dans une remilitarisation et un renforcement de leurs capacités militaires et augmentent donc leur budget destiné aux forces militaires.

La Belgique notamment s'est engagée dans cette voie et a modifié, en 2022, sa loi de programmation militaire relative aux investissements prévus durant les années 2016-30. La défense Belge bénéficie à présent de 10,2 milliards d'euros d'investissements supplémentaires, en plus des 9,2 milliards prévus par la Vision stratégique de 2016, qui seront destinés prioritairement à la reconstitution des stocks de munitions, l'amélioration de la disponibilité opérationnelle des systèmes d'armes, l'équipement et la protection des soldats, le renseignement et la cybersécurité, l'amélioration de la disponibilité et la résilience.

En créant un système de défense européen et une potentielle armée européenne, ces frais seront réduits, puisque tout sera mis en commun, ce qui évitera des capacités redondantes. La Belgique est donc, globalement, en faveur d'un système de défense européen car, au-delà de l'achat de matériel qui pourrait être rationalisé au sein de la défense européenne, l'importance d'avoir une force armée supranationale et européenne permet d'avoir une riposte et une réactivité plus rapide face au danger. Comme l'a dit la ministre de la défense Belge “La guerre en Ukraine montre clairement que nous devons devenir moins dépendants en matière de défense et de sécurité”.

La Belgique a signé de nombreux accords en matière de défense. En 1920, il y eut la création d'un accord franco-belge : un pacte de défense collective signé entre la France et la Belgique. Puis, après la seconde guerre mondiale, en 1949, la Belgique devient membre de l'OTAN, et en 1952, de la CED, communauté européenne de la défense, une première tentative avortée de système de défense européen. L'une des dernières initiatives majeures à laquelle la Belgique a participé dans le cadre de l'UE est le livre blanc, baptisé "Boussole stratégique". Le 16 novembre 2021, les ministres de la Défense et des Affaires étrangères de l'UE ont discuté du premier projet de boussole stratégique, qui définit des orientations stratégiques relatives aux capacités et aux modalités de réaction de l'UE face à la montée des tensions. Dans le cadre de la boussole stratégique, la Belgique a décidé, d'une part, de renforcer ses capacités opérationnelles pour faire face aux menaces hybrides. Ceci par la création d'un Cyber Command, qui a pour objectif de protéger les systèmes d'armes et les réseaux militaires de cyberattaques, et à collecter des informations pour les contrer. Ce Cyber Command travaille en étroite coopération avec des partenaires nationaux et internationaux (l'OTAN, le centre pour la sécurité cyber en Belgique, la sûreté de l'État, et la police fédérale). D'autre part, la Belgique a décidé de renforcer ses capacités de production industrielle, donc de renforcer l'industrie de défense, et de restaurer des capacités de production stratégiques.

Pour conclure, la politique de sécurité de la Belgique a toujours été associée aux Alliances, que cela implique l'OTAN, l'Union de l'Europe occidentale ou l'Union européenne. Notre pays tend à penser que "l'union fait la force" et considère donc que l'Europe de La Défense est une nécessité, sans pour autant couper les ponts avec l'OTAN. Par ses investissements et le projet de boussole stratégique notamment, la Belgique est engagée dans cette voie.